

Sujet : [INTERNET] remarques sur ENQUETE PUBLIQUE SNC VENTS DE NORD SARTHE du 19 février au 22 mars 2019

De : France MOUTARDE-DOUVILLE

Date : 22/03/2019 11:32

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

concernant la demande d'autorisation environnementale présentée pour l'exploitation d'un parc éolien de 3 aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire des communes de Thoigné et Courgains.

à l'attention de / **Monsieur le Commissaire Enquêteur, Claude THIBAUD;**

de la part de / **Mme France MOUTARDE-DOUVILLE, demeurant à COURGAINS, 72260**

ci joint, en PDF, mes remarques et/ou demandes :

Je dépose également ces remarques et/ou demandes sur le site internet

www.sarthe.gouv.fr

> rubrique « publications »

> consultations et enquêtes publiques

> commune de Courgains

Merci de l'attention que vous y porterez.

France MOUTARDE-DOUVILLE

— Pièces jointes : —

ENQUETE PUBLIQUE_22.03.19_.pdf

220 Ko

concerne : ENQUETE PUBLIQUE

" 3 NOUVELLES EOLIENNES + poste de livraison THOIGNE COURGAINS "

A l'attention de Monsieur Claude THIBAUD, Commissaire Enquêteur,
remis le 22 mars 2019 sur le site de l'Etat en Sarthe et envoyé au mail de la Préfecture de la
Sarthe (format PDF).
par Mme France MOUTARDE-DOUVILLE
Le Haut Guéramé
72260 COURGAINS

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Après étude du dossier Les VENTS DE NORD SARTHE / ABOWIND, sur Internet,

en tant que propriétaire et habitante de Courgains depuis 1985, je vous remercie de
prendre en compte mes remarques et/ou demandes concernant le projet de
construction de 3 nouvelles éoliennes + le poste de livraison sur mon village ou sur
Thoigné (projet dit "Communauté MAINE -SAOSNOIS).

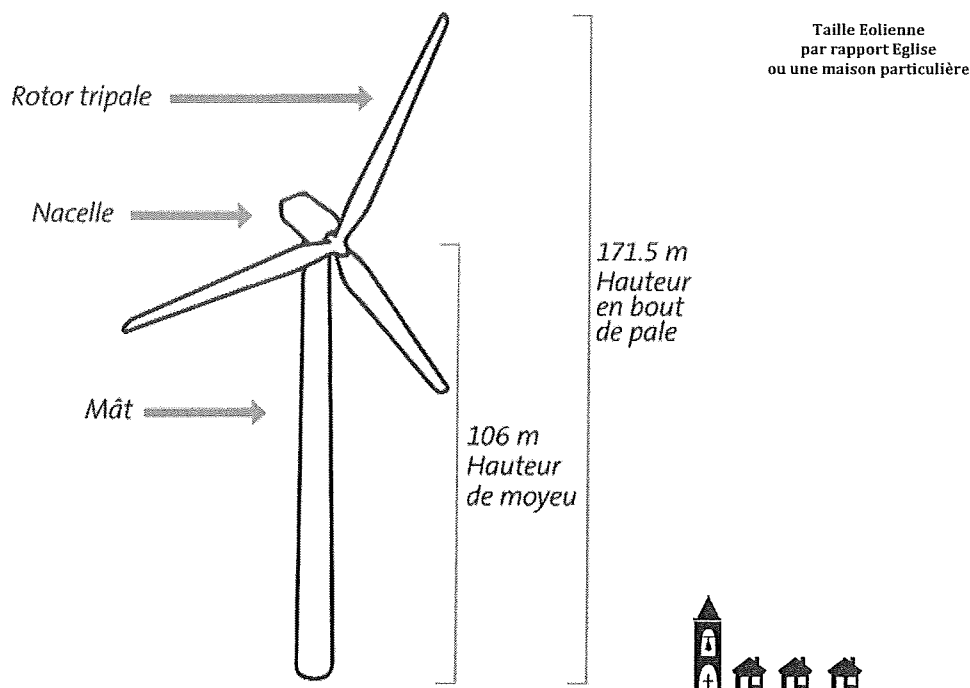
J'ai lu également sur Internet le MEMOIRE DE REPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE en
date du 20 novembre 2015 (précédente enquête concernant René et Thoiré s/s
Contensor).

Première constatation :

Notre village est un village de campagne, aux maisons basses, de type longères,
mesurant environ 7 à 8 m maximum au pignon. Même les maisons à étages sont rares.
Les plus hautes de nos églises mesurent 30m de haut, la moyenne étant de 25 m :
les éoliennes installées à René/ Thoiré s/s Contensor mesurent déjà 150 m de haut ;
les 3 nouvelles prévues quasiment aux portes de nos 2 villages mesureront, d'après le
projet, 172 m !

Voici ci après, en proportion, ce que représente une éolienne à côté d'un clocher d'église
ou la hauteur des maisons du village.

et, cf. photomontage ABOWIND / Vents de nord Sarthe n° G28.



Et ce ne sont pas les 500 m d'éloignement légaux qui vont faire paraître dans le "paysage élargi" les éoliennes moins écrasantes pour notre vie quotidienne.

NUISANCES SANITAIRES

Outre cette présence écrasante, les éoliennes terrestres de cette taille, par l'effet stroboscopique de la lumière hachée, par la rotation des pales, par la défiguration du paysage par ces structures beaucoup trop imposantes, sont considérées comme inesthétiques voire franchement laides, et provoquent et apportent des NUISANCES SANITAIRES.

> je vous demande donc de bien vouloir vous rapprocher et prendre en compte les Recommandations de l'Académie de Médecine, en 2017, demandant "une étude épidémiologique sur les perspectives de ces nuisances sanitaires" graves.
Cette étude a effectivement eu lieu : "le RAPPORT SUR LES NUISANCES SANITAIRES DES EOLIENNES TERRESTRES", a été réalisé par Patrice TRAN BA HUY.
 Le rapport de séance en date du 9 mai 2017 est disponible sous les références suivantes : rapport complet (à charger en PDF) sur le site de l'ACADEMIE DE MEDECINE réf. Bull-Acad.Nattle med- 2017.201
 n° 4 - 5 - 6, 529 - 547

> Je vous remercie de bien vouloir le consulter, si ce n'est déjà fait, l'étudier et en tenir compte lors de vos conclusions de l'Enquête Publique.

iMPACT ACOUSTIQUE

En complément du paragraphe précédent sur les NUISANCES SANITAIRES, Une étude récente sur les nuisances acoustiques des éoliennes terrestres a été faite par le CHU de Rouen ("Eoliennes et santé publique, synthèse des connaissances", mise à jour). Le rapport d'expertise de l'ANSES sur les effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens, fait état d'une demande de systématisation des contrastes des émissions sonores des éoliennes avant et après leur mise en service et leur mise en place, par mesurage en continu du bruit autour des parcs et/ou des éoliennes, en s'appuyant notamment sur les pratiques existantes de l'aéroportuaire.

Or, compte tenu du dossier actuel d'ABO WIND/SAS VENTS DU NORD SARTHE, et compte tenu des 5 éoliennes qui ont été construites et mises en service en 2018 sur RENE et THOIRE s/s CONTENSOR, nous pensons que l'Etude de l'impact acoustique sur le projet actuel des 3 nouvelles éoliennes ne tient pas compte des 5 autres déjà mises en service.

Or, des études après mise en service sont en cours actuellement à Thoiré S/s Contensor : cette nouvelle étude pourrait notamment prendre en compte les chiffres réels de l'impact acoustique sur les riverains et toute la zone concernée et tenir compte de ces mesures pour l'ajout 3 nouvelles éoliennes de + grande taille prévues sur Thoigné/Courgains

> je vous demande donc qu'une nouvelle étude sur l'impact acoustique des 2 parcs d'éoliennes (dont ces 3 dernières beaucoup plus importantes encore que les 5 autres précédentes), soit réalisée de façon totalement indépendante par rapport au maître d'oeuvre et au maître d'ouvrage.

> NOUVELLES EOLIENNES TERRESTRES (moins bruyantes)

Toujours concernant l'impact acoustique,

> je vous demande expressément de bien vouloir consulter, étudier et préconiser les nouveaux modèles des éoliennes terrestres de grande taille (comme celles déjà installées et celles ci encore + grandes de 20 m environ), moins bruyants, avec de nouvelles pales équipées d'un système de serrage (sorte de peignes fixés sur les bords de fuite des pales pour réduire le son qu'elles émettent lors de leur pénétration dans l'air)

NUISANCES SUR LA FAUNE SAUVAGE

Compte tenu du gigantisme de ces 3 nouvelles machines sur THOIGNE et COURGAINS, agrandissant le territoire impacté déjà par les 5 premières sur René et Thoiré s/s Contensor, il serait bon de prendre en compte la dégradation voire la survie de la faune sauvage déjà ravagée dans notre région (80 % de disparition de certaines espèces d'oiseaux et/ou insectes depuis 2017 et 2018 et dont très récemment la quasi disparition des hirondelles dans certaines zones autour de Courgains.

Il est rarement noté que les espèces des rapaces, espèces protégées (buses, faucons, chouettes, grands rapaces nocturnes, etc.) sont spécialement atteintes par les pales des machines.

Notre territoire, déjà lourdement touché par le remembrement, sera encore plus impacté : nous subissons le principe de la "double peine", puisque c'est essentiellement dans des territoires déjà dégradés que l'on va installer des machines de + en + grandes...

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

PLANTATION DE HAIES

dans un rayon de 3 km.

Merci.

Et il sera bon de le rappeler à nos Mairies et aux agriculteurs de nos villages.

Mais sur le mode de plantation que ABOWIND / Les VENTS DE NORD SARTHE nous proposent, pour aménager un peu l'environnement l'environnement qui sera encore + gravement dégradé.

Ils proposent, par exemple, la plantation de haies avec une profondeur de plantation de 15 cm...!!! ... qui correspond plutôt à la plantation d'un arbuste, très jeune et de taille très moyenne voire petite - ceci démontrant le non professionnalisme total en ce domaine.

> je vous demande expressément de bien vouloir faire observer et rectifier que ces haies devront être BIEN PLANTEES, c'est à dire selon les règles de l'art, en choisissant des arbres et arbustes à croissance rapide, en plantation dense et avec des profondeurs respectées au minimum à 50 cm pour les arbustes et 80 cm pour les futurs arbres.

PHOTOMONTAGES

Tout d'abord, il est impressionnant de constater que tous les photomontages ont eu lieu en été, en s'appuyant bien entendu sur la végétation environnante - lorsqu'il en reste après le remembrement - ou en prenant des photos dans des chemins creux, ou à côté d'un morceau de haie encore existante ...

L'exemple le + flagrant est celui de BEAUCHENE, G04, qui va être l'un des sites les + touché par les 3 nouvelles éoliennes sur Courgains/Thoigné puisque juste 500 m de la première...

Voir photo G04 où les colza cachent pratiquement l'éolienne de 172 m de haut !

Inexactitudes, "à peu près", montages erronés... je ne vais pas vous les énumérer mais, par exemple, pas de photos d'impact pour Courgains/centre du village car (petit) village dit "dense" :

> je vous demande un nouveau photomontage depuis le lotissement de CHAMP MARIN (ou depuis les maisons de CHATEAUGIRARD), sur la D 19. sortie de de Courgains vers les Mées, en complément du photomontage fait au niveau de PRÉSAUSSOU (domicile de M. Frenahard), "entre 2 haies", et derrière un tas de terre...

> je vous demande un photomontage depuis l'arrivée sur Courgains en provenance de Marolles les Braults, au croisement de la D19 et de la D132 en provenance de Monhoudou,, au pied de la butte du Theil.

NOTA sur l'ENQUETE PUBLIQUE

- Il est à noter que les photos "parasites" concernant d'autres projets sont dans ce projet précis (concernant Panon, saint Longis, Saint Aignan, Saint Cosme en Vairais, etc...) créant une confusion regrettable.

- site / pays de la loire developpement durable.gouv

C'est un site officiel qui est mal renseigné et bourré d'inexactitudes sur l'état d'avancement des dossiers, etc.

Par ailleurs, il est impossible à une personne disons moyenne - mais connaissant quand même le maniement internet et l'informatique - de se documenter avec la cartothèque SIGLOIRE.

(Même et surtout en tentant de se pencher dans le manuel d'utilisation...)

> je vous demande de bien vouloir signaler et actualiser avant tout rapidement ce site officiel afin d'être objectivement renseignés et que tout un chacun puisse normalement le consulter (report de la date de clôture de l'Enquête Publique ?).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces remarques et à ces demandes, Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement ou précision, et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enqueteur, en l'expression de mes salutations distinguées.

